



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



COMMANDEMENT DE LA ZONE
MARITIME ANTILLES

Etat-major interarmées

Fort-de-France, le 03 janvier 2017
N° 01/FAA/EMIA/CENTOPS/J3MER/NP

Le Vice-Amiral Olivier Coupry
Commandant de la zone maritime Antilles

à

Destinataires « in fine »

OBJET : Bulletin récapitulatif des avis aux navigateurs.
P. JOINTE : Une annexe.

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe le bulletin récapitulatif des avis aux navigateurs en vigueur au 03 janvier 2017.

Le Vice-Amiral Olivier Coupry,
Commandant de la zone maritime Antilles
Par délégation,
Le Capitaine de Corvette Didier Masson,
Chef du bureau Emploi Mer

DESTINATAIRES :

- SHOM ;
- DM FDF ;
- DM PTP ;
- CROSSAG;
- DOUANES FDF;
- PHARBAL FDF;
- PHARBAL PAP;
- PILOTAGE FDF ;
- PILOTAGE PTP ;
- CZM GUYANE ;
- PORT FDF ;
- PORT PTP ;
- COMGEND FDF ;
- COMGEND PTP ;
- FS VENTOSE ;
- FS GERMINAL ;
- BaTRaL DUMONT D'URVILLE ;
- PCG VIOLETTE ;
- RPC MAITO ;
- PB LA CAPRICIEUSE ;
- PB LA GRACIEUSE ;
- PREFECTURE FDF (Cellule COMM).

COPIES :

- EMIA Cellule J3.Mer ;
- DIVISION AEM ;
- Archives.

1 – AVURNAVs.

Avis en vigueur au 03 janvier 2017 :
NEANT

2 – AVURNAVs locaux.

Avis en vigueur au 03 janvier 2017 :

1169/16 – 1205/16 – 1206/16 – 1001/17

AVURNAV LOCAL FORT DE FRANCE 1169/16

GUADELOUPE – CAPESTERRE SAINTE MARIE – GOYAVE – PETIT-BOURG

La bouée CCL01 est signalée déradée à environ 500 mètres au sud de sa position 15DEG56,950N / 061DEG40,490W (WGS84).

Il est recommandé aux usagers de la mer de naviguer avec la plus grande prudence et d'exercer une veille attentive dans cette zone.

AVURNAV LOCAL FORT-DE-FRANCE 1205/16

GUADELOUPE – RESERVE DE SAINT BARTHELEMY

Le feu de la bouée nord-est numéro 10 de la réserve de Saint-Barthélemy est signalé éteint à la position : 17DEG55,920'N – 062DEG51,950'W (WGS84).

Il est demandé à tous les navires de naviguer avec prudence aux abords de cette zone.

AVURNAV LOCAL FORT-DE-FRANCE 1206/16

GUADELOUPE – POINTE NOIRE – ANSE BOTREL

Carte FR7482

Signalons un voilier coulé à la position : 16DEG13,23'N – 061DEG47,22'W.

Le mât repose sur le fond à côté du voilier.

La position est marquée de jour par une bouée jaune.

Il est demandé aux navigateurs d'exercer une veille attentive, particulièrement la nuit, et de naviguer avec prudence aux abords de cette position.

AVURNAV LOCAL FORT-DE-FRANCE 1001/17

MARTINIQUE – PRECHEUR

Carte FR7041

A 10 nautiques au nord du Prêcheur, nous signalons à la dérive un navire de pêche en fibre de verre de 14 pieds, coque blanche avec des rayures bleues, intérieur rose, moteur Yamaha 40CV.

Il est recommandé aux usagers de la mer d'effectuer une veille attentive et de naviguer avec prudence aux abords de cette zone.

3 – AVINAVs.

Avis en vigueur au 03 janvier 2017 :

003/05 – 005/06 – 002/14 – 004/16 – 005/16

AVIS AUX NAVIGATEURS N° 003/05

COTE OUEST DE LA MARTINIQUE - BAIE DE FORT DE FRANCE - COHE DU LAMENTIN

Carte FR6892

Il est porté à la connaissance des pêcheurs, navigateurs et plaisanciers qu'une conduite d'aspiration d'eau de mer a été placée en flottaison en attente d'ensouillement au cohé du Lamentin, à une position située entre la raffinerie SARA et la mer, orientée au 235° sur une longueur de 200 mètres.

La plus grande prudence est recommandée aux abords de la raffinerie.

Cet avis annule et remplace l'avurnav local Fort-de-France 1050/05.

AVIS AUX NAVIGATEURS N° 005/06

COTE SUD OUEST DE LA MARTINIQUE – BAIE DE FORT DE FRANCE – ENTRE L'ANSE MITAN ET L'ANSE A L'ANE

Carte FR6892

Il est porté à la connaissance des pêcheurs, navigateurs et plaisanciers de la présence d'une canalisation servant à l'évacuation des eaux usées semi-immersée entre l'anse Mitan et l'anse à l'Ane.

Cette canalisation représente un danger pour la navigation, la plus grande prudence est donc recommandée dans ce secteur.

Cet avis annule et remplace l'avurnav local Fort-de-France 1269/05.

AVIS AUX NAVIGATEURS N° 002/14

GUADELOUPE – RIVIERE SALEE

Suite à un état de dégradation avancé des appareils servant aux manœuvres d'ouverture des trois ouvrages mobiles de franchissement de la Rivière Salée, signalons leurs interruptions pour une durée indéterminée.

Cet avis annule et remplace l'avurnav local Fort-de-France 1019/13.

AVIS AUX NAVIGATEURS N° 004/16

MARTINIQUE – ANSE MITAN

Les navigateurs sont informés que la vedette à moteur « so jungle star » de 10,79 mètres est semi-immersée face à l'ancien hôtel Méridien. Cette épave constitue un danger pour la navigation.

Il est demandé aux navigateurs d'effectuer une veille attentive et de naviguer avec prudence aux abords de cette zone.

Cet avis annule et remplace l'avurnav local Fort-de-France 1114/16 du 10/07/2016.

AVIS AUX NAVIGATEURS N°005/16

GUADELOUPE – SAINTE ROSE

Carte FR7302

Nous informons les usagers de la mer que suite à la réalisation de la digue ouest du port de Sainte-Rose, La bouée SR3 a été déplacée à la position : 16°20,150' N – 061°41,833' W (WGS84).

Cet avis annule et remplace l'avurnav local Fort-de-France 1119/16 du 28/07/2016.

4 – Avis temporaires et préliminaires.

Série H - Océan Atlantique Ouest, de Cape Canaveral au Sud de Rio de la Plata.

- 09 40-T-12 **TRINITÉ ET TOBAGO.** Gulf of Paria. Serpent's Mouth. — Balisage.
- 10 37-P-07 **GUYANE.** Approches et rivière de Cayenne. Chenal d'accès au port du Larivot. — Bathymétrie.
- 10 37-P-09 **GUYANE.** Chenal du Mahury. — Balisage.
- 10 37-T-08 **GUYANE.** Fleuve Maroni. Chenal d'accès au port de Saint Laurent. — Bathymétrie.
- 11 31-T-16 **TRINITÉ ET TOBAGO.** Tobago. — Bouée océanographique.
- 11 31-T-18 **VENEZUELA.** Golfe de Paria. À l'Est de Punta Campana. — Bouée océanographique.
- 12 28-T-11 **GUADELOUPE.** Basse-Terre. Anse Deshaies. — Épave.
- 13 03-T-07 **GUYANE.** Pointe Béhague. — Épave.
- 13 12-T-06 **BRÉSIL.** Côte Sud. Au SE de Cabo Frio. — Coffre d'amarrage.
- 13 14-T-04 **MER DES CARAÏBES.** Antilles. Trinidad et Tobago. Golfe de Paria. Au NW de la baie des Colons. — Bouées Océanographiques.
- 13 22-T-08 **GUYANE.** Pointe Behague. — Épave.
- 13 32-T-06 **PETITES ANTILLES.** Trinidad et Tobago. Au Nord de Bocas Del Dragon. À l'Ouest de Chaconia Gas Field. — Épave.
- 13 43-P-10 **GUYANA.** Georgetown - Demerara River. — Lights.
- 13 43-T-11 **VENEZUELA.** Río Orinoco - Boca Grande and Approaches - South Channel. — Buoyage.
- 14 24-T-07 **OCÉAN ATLANTIQUE NORD-OUEST.** De la Mid Atlantic Ridge aux Bahamas. — Instruments de mesure.
- 15 06-T-16 **BRAZIL.** North Coast. Rio Pará. Ponta Taipu NW. — Depths.
- 15 26-P-12 **BRAZIL.** South Coast. Niterói W. — Depths.
- 15 26-T-04 **GUADELOUPE.** Grand Cul-de-Sac Marin. À l'Ouest du banc Frotte-ton-cul. — Ferme marine.
- 15 29-T-02 **OCÉAN ATLANTIQUE NORD.** Du Nord du plateau du Cap Vert jusqu'à la Mid Atlantic Ridge. — Balisage.
- 15 43-T-10 **BRAZIL.** North Coast. Pecém Terminal. — Light.
- 15 43-T-11 **BRAZIL.** South Coast. Rio de Janeiro N. — Obstruction.
- 15 45-T-08 **BRAZIL.** South Coast - Baía de Guanabara. — Wreck. Foul.
- 15 45-T-09 **BRAZIL.** North Coast - Cabo Cassiporé SE. — Wreck.
- 15 52-T-02 **VENEZUELA.** Golfo De Venezuela. A l'Ouest de la Péninsula De Paraguana. — Câble sous-marin.
- 16 02-T-05 **LA MARTINIQUE.** Dans le SW de Bellefontaine. — Balisage.
- 16 10-T-03 **PETITES ANTILLES.** Saint-Barthélemy. — Abords de Gustavia. Anse de Grand Galet.
- 16 12-P-04 **PETITES ANTILLES.** Trinidad et Tobago. A l'Est de Galeota Point. Au NE de Red Mango Gas Field. — Installation pétrolière. Conduite sousmarine.
- 16 12-P-10 **PETITES ANTILLES.** Virgin Islands. Frenchman's Cay SE. — Bathymétrie.
- 16 13-T-07 **COLOMBIE.** Au NW de Punta Canoas. Au Nord et NE de Barranquilla. — Instruments de mesures.
- 16 14-P-07 **COLOMBIA.** Caribbean Sea Coast - Bahía de Cartagena. — Submarine pipeline.
- 16 15-P-06 **DOMINICAN REPUBLIC.** Puerto de Haina. — Depths. Berths. Lights.
- 16 21-P-27 **UNITED STATES OF AMERICA.** East Coast - Cape Fear to Cape Canaveral S. — Maritime limit.
- 16 21-P-28 **UNITED STATES OF AMERICA.** East Coast - Gulf of Maine. — Maritime limit.
- 16 22-T-04 **PETITES ANTILLES.** Saint-Martin. A l'Ouest de l'Îlet Pinel. Baie de Cul-de-Sac. — Epaves.
- 16 22-T-16 **COLOMBIA.** Caribbean Sea Coast - Bocachica. — Buoyage.
- 16 26-T-03 **GUYANE.** Au Nord des Iles du Salut. — Houlographe.
- 16 27-P-04 **GUYANE.** Côte de la Guyane Française. — Limites maritimes.
- 16 27-P-06 **LA MARTINIQUE.** Baie de Fort-de-France. Pointe des Grives. — Travaux.
- 16 27-T-05 **GUYANE.** Approches de Dégrad des Cannes. Dans l'ENE de Le Père. — Houlographe.
- 16 28-P-11 **BRAZIL -** South Coast. I. das Cobras NE. — Rock.
- 16 29-T-02 **COLOMBIA.** Mer des caraïbes. Au Nord de Cabo de la Aguja. — Instruments de mesure.
- 16 34-P-09 **DOMINICAN REPUBLIC.** San Pedro de Macorís and Puerto de Santo Domingo. — Buoyage.
- 16 34-P-10 **DOMINICAN REPUBLIC.** Bahía de Andrés. — Buoyage.

- 16 34-P-11 DOMINICAN REPUBLIC.** Puerto la Romana. — Buoyage.
- 16 34-P-13 COLOMBIA.** Caribbean Sea Coast - Puerto Bolivar and Punta Aguja to Punta de La Cruz. — Depths. Lights. Restricted areas.
- 16 34-T-03 OCÉAN ATLANTIQUE NORD.** Dans le Sud de Terre-Neuve. Sohm Abyssal Plain. — Balisage.
- 16 37-T-25 WEST INDIES.** Bahamas - Great Bahama Bank. — Lights.
- 16 38-T-04 PETITES ANTILLES.** Saint-Barthélemy. l'Île Frégate. — Balisage.
- 16 40-P-07 COLOMBIA.** Caribbean Sea Coast - Golfo de Morrosquillo. — Reefs.
- 16 40-T-01 LA MARTINIQUE.** Baie de Fort-de-France. Pointe Simon. — Travaux.
- 16 42-T-04 LA MARTINIQUE.** Pointe des Grives. — Travaux.
- 16 43-T-09 BRAZIL.** South Coast - Baía de Guanabara. — Buoy.
- 16 44-P-02 VENEZUELA.** Golfo Triste. Punta Tucacas. — Bathymétrie.
- 16 44-T-01 GUYANE.** Iles du Salut. Au NW de la pointe Caroline. Passe de la Désirade. — Balisage.
- 16 47-P-09 PANAMA.** Panama Canal - Caribbean Sea Coast - Pacific Sea Coast. — Depths. Channel limits. Buoyage. Lights. Wrecks. Anchorage areas.
- 16 48-P-06 PANAMA.** Caribbean Sea Coast. Atlantic Entrance to Panama Canal. — Works. Berths. Buoyage. Depths. Channel. Harbour developments.
- 16 48-T-01 LA MARTINIQUE.** SW de Bellefontaine. — Balisage, ferme marine.
- 16 49-P-06 HAITI.** Côte Nord, Ouest et Sud. — Bathymétrie. Trait de côte. Feux. Épaves. Obstructions.